

Un partenariat mondial du développement

Le développement sera l'un des dossiers prioritaires à Lyon. Les leaders du G-7 restent conscients de la nécessité d'instaurer le développement durable pour réduire la pauvreté et rendre le monde plus sûr, plus équitable et plus prospère. C'est dans cet esprit qu'ils examineront comment donner au développement un caractère plus durable et équitable.

Le Canada appuie l'approche associative qu'ont avalisée à l'égard du développement les participants à la réunion ministérielle tenue en mai 1996 par l'Organisation de coopération et de développement économiques. Cette approche se fonde sur la prémisse esquissée au Sommet de Halifax selon laquelle les pays en développement sont responsables au premier chef de leur propre développement, alors que les pays industrialisés doivent améliorer la qualité de leur aide et intégrer les pays en développement dans l'économie mondiale.

Ce partenariat suppose des responsabilités communes aux pays en développement et aux pays industrialisés ainsi qu'aux institutions multilatérales. Il s'agit surtout d'instaurer le développement durable en réduisant la pauvreté et l'injustice sociale, en faisant la promotion du respect des droits de la personne et d'une société civile forte, en protégeant l'environnement et en améliorant les services de santé et d'éducation.

Dans le cadre des préparatifs du Sommet de Lyon, le Canada a cherché à concrétiser cette approche en encourageant les pays en développement à arrêter des politiques et un cadre institutionnel propices au développement, en soutenant les mesures destinées à intégrer les pays les plus pauvres dans l'économie mondiale, en réduisant le fardeau de ceux de ces pays qui ont les dettes les plus lourdes et en favorisant l'essor du secteur privé, les apports de capitaux étrangers, la libéralisation du commerce et la stabilité économique.

Le Canada et ses partenaires du G-7 croient que les pays en développement peuvent participer davantage à l'économie mondiale et faire la preuve de leur engagement à l'égard des priorités de développement par une responsabilité accrue dans la conduite des affaires politiques, économiques et sociales. À cette fin, ils devront privilégier le financement de programmes de développement social et économique et éviter les dépenses improductives, y compris les dépenses militaires excessives. Comme les apports de capitaux privés revêtent dans certains pays en développement plus d'importance que l'aide au développement traditionnelle, ces pays devraient encourager la participation du secteur privé par des politiques propres à susciter des conditions favorables au commerce et à l'investissement. Les pays en développement plus prospères ont aussi un rôle à jouer; on les encourage